



1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025



N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise										A.N.J. FROID CLIM - SIREN : 820704310		Néant ☐							
Durée de l'exercice en nombre de mois										12		Durée de l'exercice précédent		12					
												Exercice N clos le		31/12/2024					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial										010				012				
	Immobilisations incorporelles - Autres										014				016				
	Immobilisations corporelles										028		38 401		030		38 401		
	Immobilisations financières (1)										040		2 802		042		2 802		
	TOTAL I (5)										044		41 203		048		38 401		
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production										050				052				
	Stocks marchandises										060				062				
	Avances et acomptes versés sur commandes										064				066				
	Créances (2) clients et comptes rattachés										068		10 069		070		10 069		
	Créances autres (3)										072		9 095		074		9 095		
	Charges constatées d'avance										092				094				
	Valeurs mobilières de placement										080				082				
	Disponibilités										084		36 398		086		36 398		
TOTAL II										096		55 562		098		55 562			
TOTAL GENERAL (I + II)										110		96 765		112		38 401			
PASSIF														Exercice N NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel												120		1 900				
	Ecart de réévaluation												124						
	Réserve légale												126		366				
	Réserves réglementées												130						
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...										131				132				
	Report à nouveau												134		37 572				
	Résultat de l'exercice												136		-11 197				
	Subventions d'investissement												137						
	Provisions réglementées												140						
	TOTAL I										142		28 641						
Provisions pour risques et charges												TOTAL II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées												156		10 443				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours												164						
	Fournisseurs et comptes rattachés												166		14 430				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)										169				172				
	Comptes courants d'associés												173		2 346				
Autres dettes												175		0					
Produits constatés d'avance												174							
TOTAL III										176		29 723							
TOTAL GENERAL (I + II + III)										180		58 364							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an								193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an								197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs								199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184	

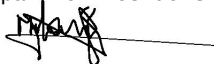


2.

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.N.J. FROID CLIM - SIREN : 820704310											
A - RÉSULTAT COMPTABLE							N clos le 31/12/2024		N-1 clos le 31/12/2023		
Ventes de marchandises			dont export et livraisons intracommunautaires		209		210				
Production vendue biens					215		214				
Production vendue services					217		218	188 451	177 640		
Production stockée							222				
Production immobilisée							224				
Subventions d'exploitation reçues							226	4 000	8 000		
Autres produits							230	355	21 208		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	192 806	206 848		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234				
Variation de stock (marchandises)							236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	66 555	77 161		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							240				
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		4 339	immobilier		242	64 496	48 480		
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243	716	244	716	732		
Rémunérations du personnel							250	50 111	45 476		
Charges sociales							252	16 162	14 611		
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI			255		254		4 361		
Dotations aux provisions							256				
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262		76		
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	198 040	190 897		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)							270	- 5 233	15 951		
Produits financiers					(III)		280				
Produits exceptionnels					(IV)		290	24			
Charges financières					(V)		294	516	1 119		
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes				(VI)	347	300	3 953	6 595		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles					348					
Impôts sur les bénéfices					(VII)		306	1 518			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)							310	- 11 197	8 237		
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		314	11 197	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318				
	Provisions non déductibles						322				
	Impôts et taxes non déductibles						324	1 518			
	Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	3 953			
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine	987			342		
	France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante	989					
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	ZFANG 44 quaterdecies		345								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992		Zone de développement prioritaire	993					
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346			350	4 000	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354	9 726	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356					
Déficits antérieurs reportables							360				
Résultat fiscal après imputation des déficits					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	9 726	



A.N.J. FROID CLIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 900 €
21 RUE DE MONTMORENCY, 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
RCS de PONTOISE B 820 704 310

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2024

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 30/06/2025, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**une perte de 11 197 €**

De la manière suivante :

Affectation de la totalité de la perte au compte Report à Nouveau.  
- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 26 375 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**